

Envoyé en préfecture le 10/10/2023

Reçu en préfecture le 10/10/2023

Publié le

ID : 016-211600648-20230926-202340-DE

MAIRIE de BRIGUEUIL
CHARENTE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 26 septembre, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert ROUGIER, Maire, à 18H00.

Présents : 11
Procurations : 02
Votants : 13

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14
Date de convocation du Conseil Municipal : 14 septembre 2023

Pour : 13 Contre : 00
Abst./Blancs/Nuls : 00

PRESENTS : Mmes et M. ROUGIER R., GROS B., DESCOURVIERES R., OZENNE N., ROCHE D., BEAULIEU Cl., ROCHER Ch., LAVAUZELLE I., TERNET C., COUTANT M., GUENE F. .

ABSENTS : M. JOULIA G., Mme FREMERY Cl., Mme GOURSAUD Ch., (excusés).

Affiché le : 10 octobre 2023

Mme TERNET Carole a été élue secrétaire de séance.

M. JOULIA Guillaume a donné procuration à M. DESCOURVIERES Roger.
Mme FREMERY Claire a donné procuration à M. ROCHE Dominique.

OBJET : Election d'une nouvelle Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que Monsieur PAGNOUX Jean-Pierre a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal en date du 26/06/2023. Celui-ci était membre titulaire de la CAO, ce qui entraîne la vacance de son siège. Ainsi, il convient de procéder à son remplacement, et Monsieur le Maire propose de procéder à l'élection d'une nouvelle Commission d'Appel d'Offres.

Monsieur le Maire expose que l'article 22 du code des marchés publics indique que la Commission d'Appel d'Offres, dans les communes de moins de 3500 habitants, est composée du Maire ou de son représentant, de trois membres titulaires et trois membres suppléants du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

L'élection des membres titulaires et suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms que de sièges à pourvoir.

Après un appel de candidature, la liste de candidats est la suivante :

Liste de Monsieur ROUGIER Robert :

Membres titulaires

- ⇒ DESCOURVIERES Roger
- ⇒ GROS Bernadette
- ⇒ ROCHER Christian

Membres suppléants

- ⇒ LAVAUZELLE Isabelle
- ⇒ GOURSAUD Christiane
- ⇒ BEAULIEU Claude

Il est alors procédé au déroulement du vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le code des marchés publics,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Chaque conseiller municipal a remis, sous enveloppe, son bulletin de vote dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13
- A déduire : abstentions, bulletins blancs ou nuls : 00
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 13

La liste de Monsieur ROUGIER Robert obtient donc les 3 sièges de titulaires, ainsi que les 3 sièges de suppléants.

- précise que la nouvelle Commission d'Appel d'Offres est composée des membres suivants :

Membres titulaires

- ⇒ DESCOURVIERES Roger
- ⇒ GROS Bernadette
- ⇒ ROCHER Christian

Membres suppléants

- ⇒ LAVAUZELLE Isabelle
- ⇒ GOURSAUD Christiane
- ⇒ BEAULIEU Claude

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.
A BRIGUEUIL le 10 octobre 2023

Maire, Robert ROUGIER

